

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

18H30 à la salle polyvalente

Présidente de séance : ROBERT Karine, Maire

Présents : ROBERT Karine, BRUN Marc, LHOPITEAU Eric, MORLE Patrick, FIALON Philippe, GOUYS Jean, RUSSO Anne-Sophie, SARRASIN Myriam, BADIA Armand, CHIROUZE Séverine, REYNAUD Sylvie, FRECHET Norbert

Absente excusée : Stéphanie PONTAL

Procuration : Stéphanie PONTAL a donné procuration à Karine ROBERT

Secrétaire de séance : M MORLE Patrick

La séance a été ouverte à 18H30

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 février 2023

2/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2023

3/ Budget primitif 2023 M57

4/ Demande de subventions aux partenaires financiers concernant la création d'un entrepôt

5/ Demande de subvention aux partenaires financiers concernant la sécurisation des abords de l'école

Informations diverses aux élus

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 février 2023

Les élus d'opposition maintiennent que ce procès-verbal ne leur paraît pas suffisamment détaillé sur les débats ;
Le conseil municipal approuve à 11 voix pour, 2 contre (Myriam SARRASIN et Armand BADIA) et 0 abstention le procès-verbal du 22/02/2023

2/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2023

Le conseil municipal approuve à 11 voix pour, 2 contre (Myriam SARRASIN et Armand BADIA) et 0 abstention le procès-verbal du 30/03/2023.

3/ Budget primitif 2023 M57

Le conseil municipal décide à 11 voix pour, 1 contre (Myriam SARRASIN) et 1 abstention (Armand BADIA) de voter le budget primitif de 2023, qui peut se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	445 122.25 €	013	Atténuation de charges	20 000.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	408 530.00 €	70	Produits des services	59 822.38 €
65	Autres charges de gestion courante	57 330.20 €	73	Impôts et taxes	434 683.00 €
66	Charges financières	25 600.00 €	74	Dotations et participations	306 864.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 501.88 €			
68	Dotations aux provisions	1 468.00 €	75	Autres produits et gestion	130 000.00 €
			042	Opérations d'ordre entre sections	30 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	246 523.10 €		TOTAL	981 369.38 €
042	Opérations d'ordre entre section	31 047.38 €	R002	RESULTAT REPORTE	235 753.43 €
	TOTAL DES DEPENSES	1 217 122.81 €		TOTAL DES RECETTES	1 217 122.81 €

L'opposition nous fait part de leurs remarques : Augmentation conséquente des charges à caractère générale.
Madame Le Maire précise que c'est un budget prévisionnel et que tous les articles ont été prévus à la hausse pour l'équilibrage des budgets entre section. Le budget prévisionnel ne correspond absolument pas aux dépenses réelles.

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
21	Immobilisations corporelles	330 150.00€	13	Subventions d'investissement	206 580.00 €
23	Immobilisations en cours	15 000.00 €	165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000.00 €
16	Remboursement d'emprunts	138 000.48 €	10	Dotation fonds divers Réserves	57 000.00 €
020	Dépenses imprévues d'investissement		1068	Excédents de fonctionnement	238 168.91 €
040	Opérations d'ordre entre sections	30 000.00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	246 523.10 €
20	Immobilisations corporelles	36 000.00 €	041	Opérations patrimoniales	1 053 316.80 €
	TOTAL	549 150.48 €	040	Opérations d'ordre entre sections	31 047.38 €
041	Opérations patrimoniales	1 053 316.80 €		TOTAL	1 840 636.19 €
	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	161 841.91 €		SOLDE D'EXECUTION REPORTE	0,00 €
	Restes à réaliser	174 525.00 €		Restes à réaliser	98 198.00 €
	TOTAL DES DEPENSES	1 938 834.19 €		TOTAL DES RECETTES	1 938 834.19 €

4/ Demande de subventions aux partenaires financiers concernant la création d'un entrepôt

Madame le Maire fait part de l'état d'avancement de ce projet aux membres du conseil municipal. L'opposition nous fait part qu'ils ne sont pas favorables à ce projet.

Le conseil municipal décide à 11 voix pour, 0 contre et 2 abstentions (Myriam SARRASIN et Armand BADIA) de déposer des demandes de subventions aux partenaires financiers concernant la création d'un entrepôt.

5/ Demande de subventions aux partenaires financiers concernant la sécurisation des abords de l'école

L'état d'avancement de ce projet est exposé aux membres du conseil.

L'opposition nous fait part qu'ils ne sont pas favorables à ce projet et qu'il ne règlera en rien le problème de sécurisation.

Le conseil municipal décide à 11 voix pour, 0 contre et 2 abstentions (Myriam SARRASIN et Armand BADIA) de déposer des demandes de subventions aux partenaires financiers concernant la sécurisation des abords de l'école.

Informations diverses :

Chantier participatif au Château de Ventadour

Une invitation auprès des habitants a été publiée pour ce chantier qui aura lieu le week-end des 15 et 16 avril 2023.

Végétalisation de la cour de l'école

Suite à la réunion la semaine dernière avec l'association des amis de l'école, il a été précisé que les demandes de subvention supposent de présenter un projet global. Ce qui n'est pas encore le cas pour l'instant. Il faudrait intégrer le sujet du chauffage par exemple.

L'objectif est de disposer d'un projet global à la prochaine rentrée scolaire.

Projet traversant carrefour de Pont de Veyrière

Ce n'est encore qu'un projet en discussion entre le SDEA et la commune.

Cantine de l'école

La société Synergie Restauration a repris l'activité d'API et la convention vient d'être signée. Elle prévoit le maintien des prix jusqu'en juillet.

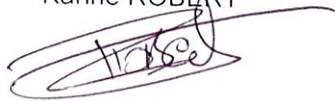
Une piste est à l'étude pour solliciter les restaurateurs locaux qui y seraient autorisés à condition que leur restaurant soit fermé au public à midi. Cela permettrait d'organiser la cantine pendant la prochaine période scolaire en attendant le démarrage de l'ADAPEI (ESAT) à Lalevade.

Le Pestrin

Pas de nouvelle particulière. Tous les documents demandés par la préfecture, suite aux dernières évolutions réglementaires ont été transmis par l'entreprise.

La séance est close à 19 H 50

Le Maire,
Karine ROBERT



Le secrétaire de séance,

Patrick MORLE

